



66 L'ÉDITO

La rentrée 2026 confirme une accélération de la transformation du bâtiment. Les aides à la rénovation se recentrent, les exigences RGE évoluent, la décarbonation s'intensifie et la digitalisation des entreprises se généralise. Dans ce contexte, l'anticipation et l'accompagnement deviennent essentiels pour mener des projets performants, durables et conformes aux nouvelles règles.

Ensemble, construisons un cadre de vie plus responsable et plus confortable.



Un habitat durable pour demain

Des solutions concrètes pour des bâtiments plus performants et plus durables.

01

RÉGLEMENTATION & AIDES



MaPrimeRénov' : le recentrage est désormais effectif

Depuis le 1^{er} septembre 2026, MaPrimeRénov' « par geste » est recentrée sur un nombre limité de travaux. Pour les rénovations d'ampleur en maison individuelle, les équipements de chauffage ou de production d'eau chaude utilisant des combustibles fossiles ne doivent plus être installés ou conservés pour bénéficier du dispositif.



Pour les particuliers : le choix du système de chauffage doit être pensé dès le début du projet.

02

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Les CEE évoluent eux aussi

Depuis le 1^{er} septembre 2026, les Certificats d'économies d'énergie renforcent notamment certaines solutions solaires et thermodynamiques. Les rénovations d'ampleur sont désormais réservées aux logements classés E, F ou G avant travaux.

Certaines pompes à chaleur individuelles doivent disposer d'un agrément pour bénéficier de certaines bonifications CEE.



Notre conseil : vérifier l'éligibilité et les caractéristiques précises de l'équipement avant la signature du devis.

03

PROFESSIONNELS & ENTREPRISES



Le RGE évolue : échéance au 30 septembre 2026

Les qualifications Qualibat 8632 et 8633, actuellement reconnues RGE pour l'offre globale de rénovation, ne seront plus reconnues RGE après le 30 septembre 2026 dans leur forme actuelle.

Les entreprises concernées sont invitées à anticiper leur transition vers la certification « Offre globale de rénovation » portée par CERTIBAT.



Pour les particuliers : vérifiez le statut RGE de l'entreprise pour les travaux envisagés.

04

NOUVELLES OBLIGATIONS



France Rénov' devient incontournable

À partir du 1^{er} octobre 2026, les professionnels proposant des travaux de rénovation énergétique devront faire référence au service public France Rénov' sur leurs supports de promotion et de publicité ainsi que sur leur site internet.

Cette évolution vise à mieux encadrer l'information donnée aux ménages et à faciliter leur orientation vers le service public.



Anticipez dès maintenant la mise à jour de vos supports de communication.



LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

30 septembre 2026

C'est la date à laquelle prendra fin la reconnaissance RGE des qualifications 8632 et 8633 dans leur forme actuelle.

Source : Qualibat / CERTIBAT



NOTRE ANALYSE IMAISON 1RÊVE

La rénovation devient un projet global.

Les dernières évolutions montrent qu'il est désormais difficile de traiter séparément isolation, chauffage, ventilation, production d'eau chaude, aides financières et performance énergétique. L'anticipation, le conseil et la coordination sont plus que jamais la clé de projets réussis, finançables et durables.



À RETENIR

- ✓ MaPrimeRénov' davantage ciblée.
- ✓ CEE renforcés pour le solaire et le thermodynamique.
- ✓ RGE 8632/8633 : échéance au 30 septembre 2026.
- ✓ Référence à France Rénov' obligatoire dès le 1^{er} octobre.
- ✓ Électrification et décarbonation : nouvelles mesures pour les marchés publics (seuil 140 000 € HT).
- ✓ Paris Builders Show : du 28 septembre au 1^{er} octobre 2026.

